

Malades psychiques. Une résidence en projet

23 février 2010



Une résidence pour l'accueil temporaire des personnes handicapées psychiques doit ouvrir d'ici deux ans, aux Villages. 25 places offriront aux malades un retour en douceur à la vie quotidienne.

Après un séjour en hôpital psychiatrique, quelle qu'en soit la durée, une personne atteinte de troubles psychiques n'est pas toujours apte à reprendre la vie de tous les jours à son domicile. Pourtant, jusqu'à une époque récente, il n'existait dans les Côtes-d'Armor aucune structure pour les accueillir. L'association Espoir Armor et la Mutualité française ont ouvert, fin 2007, à leur intention un centre d'accueil de 18 places rue Kléber, dans une ancienne résidence d'étudiants. D'ici deux ans, cette solution provisoire sera remplacée par un établissement qui va sortir de terre aux Villages. L'opérateur immobilier Les Foyers de Rennes (filiale du Crédit immobilier de France) en sera le constructeur et propriétaire. La Mutualité française, locataire, assurera la gestion pour le compte d'Espoir Armor.

La Mutualité a dit «banco»

«Nous avons été sollicités par les responsables de cette association voici quatre ou cinq ans. Leur demande d'un établissement pour les malades psychiques entrainait bien dans la branche de nos activités consacrée aux différents domaines du handicap et du service aux personnes», explique Yannick Barbançon, président de la Mutualité française des Côtes-d'Armor. Il insiste cependant sur un point: «Il ne s'agit pas d'une prise en charge sanitaire. Les personnes accueillies sont considérées comme médicalement stabilisées et aptes à rentrer chez elles. Le service proposé par l'établissement relèvera en quelque sorte des soins de suite».

Un investissement de 2MEUR

Implantée rue de La Hunaudaye, à l'extrémité ouest de la ville, sur un terrain fourni par la mairie, la résidence sera située dans un quartier en plein développement. Elle comportera 24 studios, dont un susceptible d'accueillir un couple, ainsi que des locaux communs: salle de détente avec coin cuisine, bureaux administratifs. L'investissement s'élève à plus de 2MEUR. Il n'est pas prévu de service de restauration collective, mais la présence d'éducateurs (deux actuellement), salariés de la Mutualité, vise à l'accompagnement des malades vers l'autonomie.

Lien social

«Le pire, pour les malades qui sortent d'un séjour psychiatrique, c'est l'isolement. Parfois, leurs familles se tiennent à distance. Ils se retrouvent seuls en HLM, inaptes à faire face aux tâches quotidiennes. Ils sont parfois incapables de faire régulièrement leurs courses, de préparer leurs repas, de se laver. Souvent, ils ne prennent plus leurs médicaments. Beaucoup se trouvent sous tutelle ou sous curatelle. Ils ne savent pas gérer leur argent», souligne Aimée Jégu, présidente d'Espoir Armor (lire ci-dessous). «La résidence, ça change tout. D'abord, les résidents s'engagent à suivre leur traitement. Tout en étant chacun chez soi, ils peuvent avoir une vie sociale. Ils partagent des loisirs, le ménage, des parties communes. Les éducateurs les stimulent pour participer à des activités à l'extérieur. Des groupes de paroles, des rencontres avec les responsables et des repas en commun maintiennent du lien». Les résidents actuels ont entre 28 et 54 ans. Il existe déjà une liste d'attente pour le nouvel établissement.